



## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 Avril 2021**

L'An Deux Mille Vingt et un, le 07 Avril, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS-LASCOURS, se sont réunis dans la Salle du Parc de la Mairie, sur la convocation du 02 Avril 2021 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les CONSEILLERS MUNICIPAUX suivants :

**Présents :** Jean-Charles ALLEMAND, Marie-Jeanne ANDRE, Jocelyne CEZAR, Patricia CANAL, Eric CHAUDOREILLE, Rémy COSTA, Fabien FIARD, Christine PONCET, Pierre SAUVAGE, Michel TOULOUZE ;

**Absents excusés :**

Karine DUBOIS a donné pouvoir à Michel TOULOUZE  
Jean-Claude BUET a donné pouvoir à Eric CHAUDOREILLE  
Cédric CONVERTINI  
Muriel MILLOT

**Secrétaire de séance :** Pierre SAUVAGE

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Avant de démarrer la séance, Fabien FIARD souhaite avoir une pensée pour M. De Carolis, M. Gaissad et M. Maillet qui nous ont malheureusement quittés ce mois dernier.

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé et signé par les membres du Conseil.

Le compte administratif voté au dernier conseil est également signé.

### **1. Vote du budget primitif**

Le projet de budget primitif présenté lors du dernier conseil a été complété et reste en attente des tableaux d'amortissements à jour.

La dette au 1<sup>er</sup> janvier 2020 était de 1 451 948,64 € avec un désendettement de 85 997,46€, elle est de 1 371 851,46€ au 1<sup>er</sup> janvier 2021, désendettement par le remboursement du capital 94 832,38€. Les emprunts prévus sont de 40 000€ pour le terrain du cimetière et de 90 000€ pour le solde de la RD18. La dette prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2022 serait alors de 1 407 019,08€.

Le maintien du taux des taxes communales, services communaux et le budget primitif sont soumis au vote :

- Taxes communales : Foncier bâti 41,55% (dont taux départemental 2020 24,65%) et Foncier non bâti 64,50%
- Taxes Services Communaux : Location de salles, Cimetière, Remorque.
- Budget Primitif : Fonctionnement équilibré à 649 403,03€  
Investissement équilibré à 886 476,32€

## VOTE A L'UNANIMITE

### 2. Archives Municipales

Patricia Canal a rencontré les personnes qui avaient établi le devis précédemment reçu concernant la mise en place d'un archivage municipal obligatoire. L'archivage n'ayant jamais été réalisé sur la commune le but de cette rencontre était de comprendre plus clairement la prestation du devis et ses limites. L'intervention prévoit donc 13 jours de travail à 2 pour le tri, le contrôle du contenu et de son état, la remise en carton des archives abimées, la sélection des éléments pouvant être jetés (après accord des archives départementales bien sûr) ou bien valorisés, soit un travail colossal boîte par boîte. L'intervention pourrait être réalisée au dernier trimestre de cette année. Une seconde phase, non incluse dans ce devis de 4 000€ TTC pourrait être envisagée ensuite, elle consisterait à nous former pour archiver, classer ou encore réaliser une indexation informatique. Il a été également précisé que la salle du conseil servant actuellement en partie à l'archivage semble bien adaptée pour la conservation des archives.

### Le conseil valide le devis.

### 3. Conseil des jeunes

En perspective de la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes Marie-Jeanne ANDRE a rencontré Alice VILLEMAGNE, 1<sup>ère</sup> adjointe de la commune de Mons chez qui un tel dispositif existe déjà avec 4 élèves de CM2, 4 collégiens et un lycéen. Le fonctionnement est assez simple mais elle lui conseille tout de même de se rapprocher de l'association ANCEJ spécialiste en la matière, rendez-vous est pris le mardi 13 avril en visio.

Le conseil serait constitué de jeunes de la commune entre 10 et 18 ans, volontaires et élus pour une période de 2ans après appel à candidature sur les réseaux de communication de la commune, affiches, journal municipal, réseaux sociaux...

L'objectif serait l'organisation des fêtes de pâques, des sorties ados annuelles...

### 4. CRRTE : Recensement des projets communaux 2021-2026

La préfecture nous sollicite par l'intermédiaire de l'intercommunalité (AA) pour connaître nos projets à venir en termes de travaux pour les années à venir d'ici à 2026 afin de visualiser les demandes de subventions éventuelles (hors fonds de concours). Il est demandé une fiche action par projet à remplir pour le 10 avril.

Nous retiendrons donc :

- Projet de la maison Goll
- Le chemin du temple avec enfouissement des réseaux et de containers de tri
- 2<sup>ème</sup> tranche du cœur de Lascours
- Réfection / Création du hangar municipal
- Les jardins d'Audrey
- Cimetière / Columbarium

## VOTE A L'UNANIMITE

### 5. Dysfonctionnement pompe de relevage

Un dysfonctionnement a été détecté au niveau des pompes de relevage du réseau des eaux usées de la commune. La compétence assainissement étant maintenant à AA que se soit en termes de fonctionnement ou d'investissement, il existe néanmoins une convention pour permettre à la commune de réaliser les petites interventions. Une mise au point a donc été faite afin d'améliorer la communication entre les différents acteurs et faire le nécessaire pour l'entretien et les réparations qui nécessitent une intervention rapide.

### 6. Eclairage public Vignaners , demande de subvention

Une demande de subvention a été sollicitée pour la mise en place d'un candélabre solaire au lotissement Vignaners. Pour rappel le devis de l'entreprise Daudet Electricité s'élevait à 2718.00€ TTC.

### 7. Entretien stade

La machine servant à l'entretien du stade nécessite réparations les pièces ont été commandées, la mise en place de l'engrais pour le stade sera donc réalisée cette semaine. Il restera à déterminer un planning pour le décompactage, le sablage ainsi que pour le regarnissage.

Ces prestations ont été chiffrées par 3 entreprises, Daudet, Sud Gazon et SVR (Sign'Vert Rough) avec respectivement :

- 2400€ HT
- 2800€ HT
- 2300€ HT

Pour le décompactage et le sablage, et :

- 1286€ HT
- 1600€ HT
- 1152€ HT

Pour le regarnissage.

L'entreprise Daudet est retenue pour l'ensemble des prestations.

Concernant le petit stade Chemin du lavoir, une poubelle publique sera ajoutée.

### 8. Fléchage parking Lascours

La charte utilisée sur le village est conservée, seront juste ajoutés des petits escargots en PAO. Un devis a été réalisé par l'entreprise Lacroix et une demande a été faite également à Signaux Girod.

## **9. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

Dans le cadre du vote pour se prononcer pour ou contre l'instauration du PLUI, Fabien Fiard rappelle la loi ALUR. Le délai de vote initialement prévu fin 2020 a été reporté au 30 juin 2021, cependant 47 des 73 communes membres avaient d'ores et déjà voté « contre » soit plus des 25% nécessaires pour voter le report de la mise en place de ce PLUI.

Il est néanmoins obligatoire de se prononcer en votant.

### **VOTE CONTRE A L'UNANIMITE**

## **10. Remplacement personnels absents**

Pour donner suite à la prolongation d'arrêt de travail de Marie-Rose, Sabine Martin, habitante du village, a débuté un contrat de remplacement signé auprès du centre de gestion d'AA pour les tâches de ménage des locaux communaux soit 10h hebdomadaires pour une durée de 3 mois (avril-mai-juin).

Concernant le contrat de Mickaël remplaçant Joël sous le même type de contrat, il est également prolongé pour une durée de 3 mois supplémentaires soit jusqu'à la rentrée scolaire.

### **VOTE A L'UNANIMITE**

## **11. Rénovation appartements**

Les appartements « Lacroix » et « Granier » étant vacants il est prévu d'y entreprendre des travaux de rénovation.

Devis pour les travaux du Logement « Lacroix » :

- En électricité Stéphane Sanchez : 1379€ (pas de TVA) + 600€ de radiateurs
- En peinture Valentin : 7487€ TTC
- En peinture Dominique Mallet : 4774€ (pas de TVA)

Une demande sera faite à M. Rieu et M. Louis pour un évier de cuisine, les devis de S. Sanchez et de D. Mallet sont retenus pour un budget de travaux d'environ 7000€.

Concernant l'appartement « Granier » des demandes de chiffrage seront faites pour le prochain conseil comprenant en plus la réfection de la salle de bain.

## **12. Surveillance fumée de la distillerie**

L'idée est de pouvoir contrôler la qualité de l'air ambiant sur la commune, notamment aux abords de la distillerie au niveau du parc, dans le but de rassurer la population du village quant aux nuisances principalement olfactives, et peut-être polluantes, des fumées de cheminées de l'usine. Proposition est faite pour la mise en place d'un dispositif connecté sous forme de boîtier fixe à l'achat avec une licence annuelle (1490€ HT + 140€ HT / an) ou à la location avec un abonnement (45€ HT par mois sur une durée de 4ans).

Avant toutes choses la commission se rapprochera de la distillerie afin de les informer de la démarche entreprise et de connaître leur point de vue sur la question. Consultation sera faite également auprès de l'école des mines d'Alès.

### **13. Travaux Lascours**

Les finitions sont en cours de réalisation sur les travaux d'aménagement du cœur de Lascours, installation des bancs, boules anti-stationnement, etc... La levée des réserves est prévue pour le mercredi 14 avril.

Concernant la réouverture du chemin de traverse longeant le terrain Vandavelde, la proposition de bornage est validée et acceptée.

### **14. Travaux voiries**

Pour donner suite à la commission urbanisme du 17 mars dernier, un ensemble de priorités concernant la réfection des voiries a été mis en avant pour l'année 2021 :

- La Grand Rue pour un budget compris entre 10 et 15000€
- Le Chemin du Lavoir pour un budget compris entre 16 et 18000€
- L'allée du cimetière et son accès pour un budget compris entre 7 et 11000€
- Le chemin de la Guinguette pour un budget compris entre 3 et 5000€

Un état plus précis des devis sera examiné en commission urbanisme pour être soumis au prochain conseil.

Une demande de subvention pour les amendes de police sur le ralentisseur devant le cimetière devra être déposée.

## **VOTE A L'UNANIMITE**

### **15. Villages fleuris**

La candidature au concours des villages fleuris a été déposée.

Dans cette optique les efforts se poursuivent notamment en consolidant les plantes récemment plantées, avec la pose de tuteurs, de paillage et de voile de protection dans les banquettes, ou en remplaçant celles qui sont abimées.

Concernant l'achat et la mise en place d'un olivier devant la salle du parc, un rapprochement sera fait auprès d'un particulier de la commune qui en vend.

### **16. Ville prudente**

Fabien Fiard présente au conseil le dispositif « ville prudente » permettant d'obtenir un label mettant en valeur l'ensemble des efforts et résultats obtenus par la commune en matière de sécurité routière.

Les conseillers prennent connaissance du dispositif mais ne donneront pas suite pour le moment.

### **17. Zone artisanale**

Dans le cadre de l'étude de faisabilité d'une création de Z.A une révision du PLU a été demandée. Deux procédures sont à mettre en place. Dans un premier temps ça sera une révision simplifiée du PLU permettant la suppression d'emplacements réservés (2700€ TTC), puis une révision simplifiée pour la création d'une zone 2AUX (6900€ TTC).

Suite à la réponse donnée par la DDTM à propos de la démarche à suivre pour la réalisation de la ZAC, il faut se rapprocher d'Alès Myriapolis (Marc Brachet) qui a la compétence concernant les créations de ZAC.

### **18. Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 23h25.